



Dessin de Véronique PRADEAU - Les Granges

GAZETTE

MUNICIPALE

NAILLAT

N° 010 - DECEMBRE 1991

Voeux du Maire,

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, je vous présente, à l'occasion de la nouvelle année nos meilleurs voeux pour 1992.

Voeux de santé pour vous et votre famille, voeux de prospérité pour vous et notre Commune.

En ce qui concerne la Commune, réalisation de projets annoncés ou futurs, mieux-être des habitants,

Puisse la nouvelle année, vous apporter beaucoup de satisfactions et de joies.

Comme l'année dernière, je tiens également à remercier le Conseil Municipal pour son entière collaboration.

René LUINAUD

ETAT CIVIL

| | | |
|---------------------|---|---|
| NAISSANCES : | 10 Octobre | Jessica, Guylène GUILLON, aux Villettes |
| | 30 Novembre | Michaël LABARDE, aux Fougères |
| | Nos félicitations aux heureux parents. | |
| MARIAGE : | 30 Novembre | Didier PICHON, Limoges Marie-Pierre REJAUD, Teillablon |
| | | Nos voeux de bonheur aux nouveaux mariés. |
| DECES : | 13 Octobre | Germaine BERNARD, Poulignat |
| | 30 Octobre | Yvan PRADEAU, les Aires |
| | Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés. | |

Responsable de publication
René LUINAUD, Maire

Rédacteur
Georges POUPARD, adjoint

Comité de rédaction
Marthe AUROUX, Conseillère municipale
Annie BEAUVAIS, Conseillère municipale
Andrée MAROT, Conseillère municipale

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 Septembre 1991

- Examen et avis sur divers dossiers :
Bornage de propriétés - Relevé et plan du cimetière - location d'appartement dans l'immeuble de l'école.
- Accord pour l'ouverture d'une régie de recettes à la Mairie de Naillat.
- Accord pour l'adhésion de la commune à Creuse Randonnée.
- Adoption du compte administratif
 - Excédent de fonctionnement = 190.450,94 F
 - Excédent d'investissement = 556.237,53 F
- Adoption du budget supplémentaire 1991. Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 238 087 F, dont 153.841,94 F en prélèvement pour la section d'investissement et en investissement à 1.462.970,47 F.

L'actualité

La charte du Pays Dunois c'est bien parti.

Après quelques temps de réflexion et de négociation avec les cantons voisins, il a été décidé de créer une charte pour le seul CANTON de Dun-Le-Palestel regroupant les 13 communes du Pays Dunois.

Le 19 Octobre, l'assemblée générale approuvait les statuts, le conseil d'administration était composé conformément à ceux-ci, et ce dernier élisait les huit membres du bureau.

| | |
|--------------------|-----------------------------|
| Président | Mr LACROCQ |
| Vice Président | Mr POUPARD |
| Secrétaire | Mr PIMPANEAU |
| Secrétaire adjoint | Mr DUGENEST |
| Trésorier | Mr TIXIER |
| Trésorier adjoint | Mr DARDAILLON |
| Membres | Mme THEILLOUX et Mr DELLILE |

Le 8 Novembre 1991 le bureau se réunissait pour préparer la première réunion du Conseil d'Administration qui eut lieu le 22 Novembre 1991. Au cours de cette réunion les premiers travaux des commissions ont été examinés et le Conseil d'Administration a donné son accord pour ouvrir 7 dossiers :

- Repas à domicile
- Alarme pour personnes âgées
- Réalisation de vidéo cassettes pour la promotion du Canton
- Réalisation d'un bulletin d'information charte
- Etude de faisabilité pour améliorer les capacités d'accueil pour touristes
- Lettre d'intention pour les soins à domicile.

La rédaction de la gazette vous tiendra régulièrement informé de l'avancement des dossiers et espère que tous ceux qui se sont engagés dans cette nouvelle "aventure", contribueront au développement économique, social et culturel de notre Canton.

*
* *
*

Divers : Si vous possédez des cartes postales représentant la Commune de Naillat, nous serions heureux de les reproduire pour notre gazette. Merci d'avance pour un prêt de court durée.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Colis de Noël** : 107 colis seront distribués à nos aînés : 31 colis pour les 75 à 79 ans et 76 colis pour les plus de 80 ans. **Avec toute notre affection.**
- **Tarif fermage** : Le prix du quintal de blé fermage est fixé à 124,50 francs à compter du 1er Novembre 1991.
- **Permanences** :
 - Assistante sociale : Tous les jeudis à l'ancienne gendarmerie de Dun le Palestel (de 09h30 à 12h00)
 - Inspecteur M.S.A : 1er jeudi de chaque mois à la Mairie de Dun de 10 à 12 heures.
- **construction de lignes électriques** : Deux lignes "moyenne tension" seront construites sur le territoire de la commune (Axes Dun/Fleurat et Dun/St Priest La Plaine). Tous les propriétaires concernés par le tracé de ces lignes seront contactés avant les travaux.

VIE DES ASSOCIATIONS

Le Club des Jeunes

Un objectif bien sympathique, rassembler les jeunes de la commune pour partager les bons moments de leur jeunesse à l'occasion des quelques manifestations organisées chaque année.

Le Président Yves BERGEAT est entouré de :

- FRAPPAT Franck, vice président
- PERGAUD Didier, Trésorier
- AUROUX Philippe, Trésorier adjoint
- NOIZAT Patricia, Secrétaire
- REJAUD Catherine, Secrétaire adjointe

Hélas cette association a peu d'adhérent et va connaître un moment difficile puisque Yves BERGEAT a décidé, après 5 ans de présidence, de se retirer du Club. Il espère, et nous de même, que la relève prendra le flambeau et que le club connaîtra encore des jours heureux pour le plaisir du plus grand nombre.

Yves BERGEAT gardera un bon souvenir de cette présidence qui aura été pour lui une expérience enrichissante.

Bonne chance à la future équipe dirigeante qui animera le club des jeunes.



Manifestations :

- 04 Janvier : Bal musette du Comité
- 11 Janvier : Bal des Majorettes

VOUS INFORME.....EN PLUSIEURS EPISODES !

A l'occasion de la 10^{ème} parution de la gazette municipale

LA POSTE fidèle au rendez-vous trimestriel, avec la collaboration de la municipalité de NAILLAT vous présente quelques nouveautés :

- POUR LE COURRIER QUI SORT DU LOT, LA POSTE CREE UN SERVICE NOUVEAU DISTINGO

- Directement remis au destinataire
- DISTINGO est imperméable et indéchirable
- DISTINGO est préimbré plus la peine de peser
- DISTINGO est transporté avec une attention particulière

DISTINGUER LE COURRIER IMPORTANT, C'EST NOUVEAU,
C'EST DISTINGO

- PRODUITS FINANCIERS

EVOLYS

- 24% SUR 3 ANS
- Disponible à tout moment
- pas d'impôt dans la limite de 307.600 F de cession de valeurs mobilières
- Minimum de souscription 5 000 F

RAPPEL :

LIVRET A, PLAFOND 100 000 F

CODEVI, PLAFOND 15 000 F

A l'approche de NOEL et du jour de l'AN Mr CHAMPION Pierre, Receveur Rural et son personnel Mme CHAMPION Jocelyne et Melle REJAUD Catherine, ainsi que les préposés Mrs POMMARET Pierre et CALOMINE Robert vous souhaitent un JOYEUX NOEL et vous présentent leurs MEILLEURS VOEUX POUR 1992 A TOUS.

PAS DE PROBLEME, LA POSTE EST LA.

A BIENTOT DANS TROIS MOIS.

